



Vie commune d'une française et d'un ivoirien en Italie

Par **yanouol**, le **05/02/2010 à 09:29**

Bonjour,
je suis française et vis en FRANCE, je voudrais m'installer en ITALIE avec mon ami ivoirien qui vit à ABIDJAN, quelles sont les démarches à effectuer pour qu'il obtienne un titre de séjour de longue durée ? pourriez vous m'expliquer dans les détails,

Par **Tisuisse**, le **05/02/2010 à 12:36**

Bonjour,

Cela ne relève pas du droit français. Voyez les autorités administratives italiennes.